



## Probleme d assainissement et de reglementation

Par **jpgm**, le **07/05/2011** à **21:01**

Bonjour, rnpendant la constrution le térrassier a détruit des canalisations d'assainissement en pvc qui arriverait du voisin après examen du terrain plusieurs tuyaux du village passeraient dans le terrain pour finir se déverser dans une petite rivière en contre bas. rnsur mon acte notarié il y a : "sur les servitudes : qu'il n'a créées ni laissées acquiescer aucune autre servitude sur le BIEN vendu et qu'à sa connaissance il n'en existe aucune autre que celles éventuellement indiquées au présent acte." rnmr le maire prétend qu'il a longtemps que ces tuyaux en pvc sont là. je pense que les voisins et la commune doivent se raccorder en amont et en aval de mon terrain et non sur, avec des regards aux normes et non avec des raccords à ciel ouvert non conformes. que répondre à mr le maire merci